

L'eau, une question vitale pour l'avenir de l'humanité : un droit de l'homme !

Mercredi dernier, 22 mars, c'était la journée mondiale de l'eau, instaurée par les Nations Unies en 1992, pour marquer le caractère vital de cette ressource, et la préoccupation qui devrait être celles de tous les humains et surtout de ceux qui nous gouvernent, face à sa raréfaction et à sa répartition inégale et injuste entre les populations. L'accès à l'eau et à l'assainissement est un droit de l'homme : aucun humain sur terre ne peut s'en passer. Les « Objectifs du développement durable », dans son N° 6, fixait de garantir son accès à tout être humain pour 2030. On en est loin, puisque le « Baromètre de l'eau », publié par « Solidarités International » indique que près de 2 milliards d'êtres humains boivent une eau contaminée, et 2,5 milliards n'ont pas accès à des toilettes ; en cause : toutes les sources de pollution. Outre les conséquences économiques et en matière d'éducation que cela entraîne, les effets les plus graves concernent la santé et la vie même : 2,6 millions de personnes meurent chaque année de maladies liées à l'eau ou à un environnement insalubre, faute d'assainissement. Les tensions, voire les guerres pour l'accès à l'eau ne font que croître : on prévoit que 63% de la population mondiale sera en situation de stress hydrique en 2025, c'est-à-dire que les ressources disponibles seront devenues insuffisantes pour couvrir les besoins, si rien n'est fait.

L'eau qui est un bien essentiel pour tout être humain, l'est particulièrement pour les paysannes du Sud qui en dépendent fortement pour leur subsistance, et plus généralement, pour la production de denrées alimentaires. Or, la concurrence de l'eau ne cesse de s'aiguiser du fait de la croissance démographique, de l'industrialisation, de l'urbanisation, et de modes de consommation alimentaire de plus en plus gourmands en eau. L'eau agricole est de plus en plus accaparée par d'autres acteurs économiques au mépris des droits historiques des agricultures familiales, souvent politiquement plus faibles et moins

organisées, et cela, surtout, en raison de pratiques industrielles agro-exportatrices. Face aux 925 millions de personnes qui souffrent de la faim dans le monde dont 75% en milieu rural, il est pourtant urgent de garantir l'accès à l'eau aux agricultures familiales. Elles détiennent en effet un potentiel immense pour répondre aux enjeux de sécurité alimentaire, d'équité sociale et de durabilité environnementale. Dans 70% des cas, les personnes en insécurité alimentaire dans le monde sont des agriculteurs pauvres. Pourtant ils fournissent 70% de la production alimentaire mondiale, et 80% de celle des pays en développement ! Depuis longtemps, un milliard 800 millions d'agriculteurs familiaux ont développé des pratiques agricoles et des techniques simples de gestion de l'eau, pertinentes pour l'adaptation au changement climatique et la mise en valeur des terres pluviales. Or les investissements publics ne sont pas encore, et de loin, à la hauteur de leurs besoins !

Des mesures sont préconisées par les ONG : défendre et sécuriser les droits des paysans à l'eau, en reconnaissant les droits locaux dans une politique nationale ; promouvoir une agriculture paysanne diversifiée et soucieuse des ressources naturelles, dont la gestion raisonnable de l'eau, participative et concertée avec les autres usagers ; introduire des techniques d'irrigation innovantes de mise en valeur de l'eau pour l'agriculture et l'élevage : vulgarisation des techniques simples de collecte de l'eau de pluie, cultures moins consommatrices en eau ; diminuer la pression de l'agrobusiness sur les politiques agricoles ; et encourager la mise en place d'une autorité mondiale de l'eau. Des initiatives locales appuyées par des ONG et organismes internationaux, relayées par des actions de plaidoyer auprès des acteurs publics, peuvent faire que les objectifs du développement durable ne resteront pas de simples déclarations de principe. Nous pouvons y prendre notre part !